



Les représentant·es des personnels de la cité administrative de Toulouse
à

M. le Préfet de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne

Toulouse, le 8 août 2025

Monsieur le Préfet,

Lors d'une réunion en préfecture en date du 19 novembre 2024, vous vous êtes engagé à réunir les représentant·es des personnels des différentes administrations de la nouvelle cité administrative dans le cadre d'une structure informelle relative aux conditions de travail, en invitant également les médecins de prévention et inspecteurs et inspectrices de santé et sécurité au travail concerné·es (dans l'attente de la création d'une Formation spécialisée de site, que nous revendiquons depuis plus de vingt ans et qui aurait été bien utile dans le cadre de l'aménagement de la NCAT). Cet engagement a été réitéré dans des documents transmis aux représentants des personnels de certaines administrations, qui mentionnent un « *comité des représentants du personnel présidé par le préfet, réuni deux fois par an* ». Nous sommes installés, pour certains services, depuis le mois de février 2025, et cette réunion n'a toujours pas été mise en place. Or, les problématiques, notamment « bâtimentaires » et logistiques, se multiplient depuis notre installation (stores, vitres...) sans compter les questions de travail en lien avec les périodes de « chaleur intense » telles que définies par le décret du 27 mai 2025 entré en vigueur le 1er juillet 2025.

Par ailleurs, nous constatons une insuffisance de la prestation de ménage liée à la surcharge de travail que le prestataire demande aux salarié·es.

Enfin, nous tenons à souligner les dysfonctionnements liés à la fréquentation importante du restaurant inter-administratif (files d'attente, étroitesse des tables, manque d'ergonomie de la dépose des plateaux...) ainsi que les défauts de conception de la pièce de la cuisine dédiée à la plonge (manque total d'ergonomie pour changer les poubelles de réception des déchets de repas, impossibilité d'ouverture des fenêtres de cette pièce). De surcroît, 75 collègues supplémentaires de la DGFIP vont intégrer la cité administrative entre les mois de novembre prochain et l'été 2026, ce qui va amplifier les désagréments déjà constatés. Et ce n'est pas faute d'avoir alerté en amont sur cette situation.

Il nous paraît relever de la gabegie administrative (perte de temps pour les directions, les représentant·es des personnels, le SGCD, etc) de traiter les mêmes questions direction par direction, avec des temporalités différentes, alors que l'État est le propriétaire et utilisateur des bâtiments.

Nous vous demandons donc de réunir, en votre présence, les représentant·es des personnels des différentes formations spécialisées en CSSCT dans les meilleurs délais.

Signé :

Les représentant·es élu·es des personnels des syndicats CGT, FSU, Sud de la Cité administrative de Toulouse